

Au pays du loup-marin, d'hier à aujourd'hui

Dans son cahier LOUP-MARIN D'HIER À AUJOURD'HUI, Le Radar vous présente des articles parus dans ses pages en 1979, 1980 et 1981; articles qui annoncent déjà ou presque la fin d'une chasse traditionnelle qui a marqué depuis toujours, l'histoire de l'archipel madelinot.

Un voyage dans le temps, farci de faits, de nostalgies, de révoltes et d'espoirs...

Les peintureurs de Loups-Marins ont été condamnés



d'amende plus les frais de cour; de plus le tribunal leur demande de s'engager à ne pas fréquenter le territoire du Golfe St-Laurent, les Maritimes et Terre-Neuve durant la chasse aux phoques, et cela pendant trois ans.

Outre les accusations ordinaires, les personnes suivantes ont du répondre à d'autres chefs d'accusation: M. Joseph Goodwin, a été accusé d'entrave au travail des agents de la paix, ce qui va contre l'article 118-A du code criminel, et de voie de fait sur la personne d'agents, ce qui contrevient à l'article 246-A du code criminel. Il a été condamné à \$300,00 d'amende pour chacun de ces chefs ou à défaut 15 jours de prison. Il a obtenu un délai de 60 jours pour payer ses amendes. Rappelons qu'en plus de cela il doit payer une amende de \$2000.

M. Jeffrey Mark Sterk a été, comme les autres, condamné à payer \$2000, d'amende pour s'être trouvé à un demi-mille marin du lieu de chasse et d'avoir marqué de teintures des loups-marins vivants. De plus il fut accusé et convaincu d'entrave au travail d'un agent de la paix: \$300,00 d'amende plus les frais; à défaut de payer, 15 jours de prison. Une autre personne, David Linwood Mackenny eut le même genre de condamnation.

Quant à M. Matthew Herron, il fut convaincu de s'être trouvé à un demi-mille marin du lieu de chasse. La décision du tribunal a été reportée au 7 mars.

Le chef du groupe et de l'expédition, Paul Watson, fut accusé d'abord de s'être tenu sur les lieux de chasse et d'avoir marqué des phoques. De plus, il fut accusé et convaincu d'avoir à deux reprises entravé le travail des agents de la paix et de s'être livré à des voies de fait à deux reprises sur la personne d'agents de la paix. M. Watson devra comparaître à Québec le 3 mars 1980 pour connaître sa sentence.

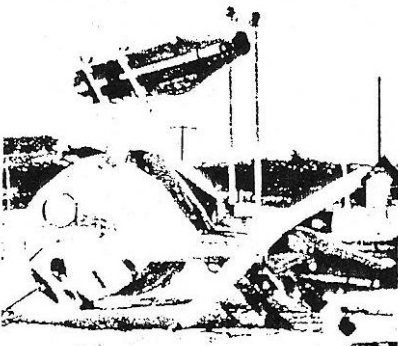
Finalement la compagnie Wheels and Wings de Toronto, représentée par son propriétaire M. Millard, a été condamnée à payer \$250,00 d'amende pour n'avoir pas respecté le règlement 12.5 qui interdit d'atterrir en hélicoptère à moins d'un demi-mille marin d'un phoque qui se trouve sur la glace dans la région du Golfe et qui interdit aussi de survoler en hélicoptère à une altitude de moins de deux mille pieds, sauf s'il s'agit d'un vol commercial suivant un plan de vol établi.

La semaine dernière se tenait au palais de justice de Percé, le procès des sept Américains qui avaient participé au cours des mois de mars 1979 à une opération contre-chasse dans le Golfe St-Laurent et qui avaient peinturé avec une teinture blanche la fourrure des jeunes loups-marins nouveaux-nés. Huit personnes en tout étaient impliqués dans cette opération. Elles ont toutes comparues en cour de Percé pour répondre à divers chefs d'accusation. Les accusations qui rejoignent tous les membres du procès sont les suivantes: 1. accusés d'avoir contrevenu à l'article 246-A du règlement de la chasse aux phoques qui interdit, sauf avec la permission du ministre de pêches et d'aquaculture, d'approcher à moins d'un demi-mille marin du lieu où une chasse aux phoques est en cours; 2. accusés d'avoir enfreint l'article 21-b du règlement de la chasse qui interdit, sauf avec la permission du Ministre, d'étiqueter ou de marquer, ou de tenter d'étiqueter ou de marquer de quelque façon que ce soit un phoque vivant; 3. accusés de deux chefs d'accusation seulement, trois individus, soit Edward Smith Junior, Keith Owen Kruger, et Steven Pezwick, ont été condamnés à payer \$2000.

Des Madelinots en colère...

Autrement dit, il s'agirait d'une réplique cinglante aux protestataires. Si ces derniers prennent des moyens illégaux pour attaquer, les Madelinots vont riposter de la même manière lorsqu'ils en auront la possibilité.

D'autre part, le fait que ce soit l'hélicoptère appartenant à l'organisation de Brian Davies, un homme fort connu et méprisé aux Îles, ne doit pas du tout déplaire aux auteurs de ce geste et à ceux qui l'approuvent. En effet, Brian Davies, a, selon les chasseurs, fait un tort immense à cette activité et c'est en partie à cause de lui si les marchés se sont effondrés en Europe et qu'on ne fait plus la chasse aux blanchons aux Îles.



La réaction des Madelinots? Elle est très variée. Plusieurs approuvent carrément le geste posé. D'autres au contraire, pensent que ce n'est pas le bon moyen pour arriver à faire accepter au reste du monde la chasse. Certains

autres pensent que ce geste aura des répercussions sur la réputation des Madelinots et que les organisations de protestataires vont l'exploiter à leur profit. Déjà, en effet, dimanche matin, un avion de cette organisation survolait l'aéroport et un caméraman filmait l'hélicoptère au sol. Le pilote informa la tour de contrôle qu'on venait de tirer sur son appareil. Lorsque le contrôleur lui offrit les secours des pompiers et des ambulances, il changea d'idée et dit qu'il s'était trompé: un morceau de glace avait frappé l'aile de l'avion. Cet exemple montre bien que ces organisations savent tirer profit de n'importe quel événement, l'épisode de l'hélicoptère des Îles va désormais faire partie de la saga des abolitionnistes.

Des accusations?

La Sûreté du Québec poursuit son enquête en collaboration avec la Gendarmerie Royale et il est plus que probable que des accusations seront portées contre certains individus. Même si les policiers n'ont pu contrôler la situation et empêcher que des dégâts soient faits, ils ont sans doute remarqué certaines personnes et ils seront appelés à témoigner advenant un procès. Un des manifestants a été frappé par un agent et il a dû recevoir 7 points de suture dans le front. Il n'aurait toutefois pas participé activement aux bris.

Selon un témoin, il en a fallu de peu que les voitures de la Sûreté soient à leur tour la cible des manifestants. En effet, ces derniers n'ont pas du tout pris la manière forte utilisée par les policiers.

Conclusion:

Les Madelinots seraient-ils tombés dans un piège tendu par l'I.F.A.W.; en effet, il se pourrait très bien que la panne d'essence ait été voulue pour pouvoir atterrir aux Îles et ainsi provoquer délibérément la colère des Madelinots. Nous savons que Brian Davies lui-même a maintes fois provoqué les Madelinots lors de manifestations. Il n'en serait pas à sa première, si tel était le cas, mais cette fois par main interposée,

Dénonciation des mensonges sur la chasse aux phoques

Les blanchons n'ont pas été chassés



L'honorable Pierre De Bané, ministre des Pêches et des Océans, a dénoncé les protestataires anti-chasse aux phoques en disant qu'ils avaient fait une propagande mensongère au sujet de la chasse canadienne et d'avoir eu recours à une forme de chantage la chasse aux phoques.

«Aucun blanchon, de dire M. De Bané, ne sera chassé. En 1983, cette chasse ne s'est pas déroulée et, sur le plan commercial, elle ne sera pas en 1984. Les groupes protestataires ont joué avec les émotions des gens à propos de cette chasse. À l'heure actuelle, les blanchons ne sont plus abattus. Pourquoi continuent-ils donc avec leurs mensonges?»

Monsieur De Bané a toutefois fait remarquer que la chasse aux phoques plus âgés continuera. Néanmoins, le nombre capturé sera, de loin, inférieur au quota à cause des conditions du marché à la baisse. Il a spéculé que les groupes contre la chasse répandent intentionnellement de la confusion à ce sujet afin d'exercer des pressions sur le

gouvernement pour que ce dernier interdise la chasse aux phoques plus âgés, bien que le public n'appuie aucunement cette action.

«La chasse aux phoques plus âgés, selon M. De Bané est importante pour plusieurs Canadiens qui habitent des collectivités rurales éloignées, dont des autochtones. La chasse au Canada fait partie intégrante d'une pratique mondiale de gestion et d'utilisation de la faune. Il s'agit de la même chasse aux phoques que l'on pratique en Alaska, en Norvège, au Groenland ou en U.R.S.S. Les Britanniques ont chassé, eux aussi, les phoques dans le cadre d'un plan d'abattage sélectif visant à protéger leurs pêches. Tous les États occidentaux consomment du poisson et plusieurs autres produits provenant de pays qui s'adonnent à la chasse aux phoques.»

Aucune compagnie américaine n'a pris de mesures contre les produits de la pêche canadienne. Au Royaume-Uni, les principaux importateurs de poisson ont déclaré qu'ils refusent de succomber à ce chantage et qu'ils continueront d'acheter du poisson canadien.



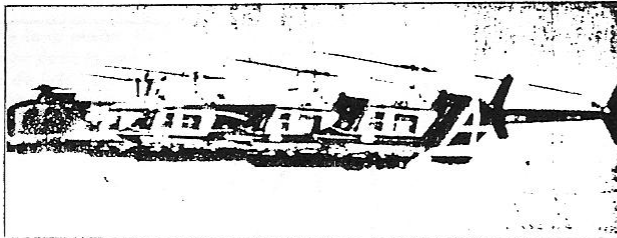
Le Radar sur la banquise...

Au pays des glaces...

Samedi matin 11 mars 1989, départ en hélicoptère du bureau de Pêches et Océans, direction «LA MOUVÉE»...

Soleil superbe, les Iles se mirent dans la glace au fur et à mesure que l'hélicoptère prend de l'altitude et file tout droit, direction Nord-Ouest, à 17 milles de l'archipel où est censée se trouver ce que les familiers et les pilotes appellent communément: LA GROSSE PATCHE, évaluée à environ 800 000 phoques disséminés un peu partout aux alentours des Iles...

L'archipel s'éloigne...les glaces se creusent...occupent peu à peu le territoire en dessinant ici et là des saignées à l'encre bleue sur fond blanc au travers des bouscuiels, des glaces mouillées, de l'espace et de la transparence qui nous transporte dans un monde tout à fait particulier: LE PAYS DES GLACES...ROYAUME DU LOUP-MARIN...



Les cinq hélicoptères de la IFAW, organisme prônant l'abolition de la chasse au Loup-Marin, en provenance de l'Île-du-Prince-Édouard.

Édouard...escortés pour la circonstance, par nul autre que Brian Davis qui arpentera la banquise de long en large en donnant des explications à grands renforts de gestes et de charisme, allant même...pour le plus grand plaisir de certains, jusqu'à se payer une culbute, digne de mention, sur une plaque de glace finement camouflée par le poudrin des mémoires. Peut-être était-ce là aussi une façon bien particulière d'illustrer ses propos du moment qui parlaient sans doute: «DES RETOMBÉES économiques», de



venus de partout pour voir de leurs yeux vu, ce phénomène de la migration, de la mise bas et de la chasse aux loup-

marins aux alentours de l'archipel madelinot. Bien que cette nouvelle MANNE laisse des retom-

bées intéressantes dans l'archipel et surtout...À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, château fort de BRIAN DAVIS & CIE.



Puis peu à peu le pilote repère quelques solitaires, grâce aux taches rouge écarlate, des suites de la mise bas qui, du haut des airs ressemble à des coups de pinceau jetés dans l'air du temps.

Curieux et magique mélange que ce ciel bleu qui marie l'immaculé des glaces à l'horizon au travers du bleu marqué des saignées, du rouge des placentas et de ces petits points qui se précipitent et se dépêchent de se jeter à la mer en voyant l'hélicoptère se rapprocher dangereusement.

Puis les points se multiplient...et avec eux...des visiteurs...venus d'ailleurs...cinq hélicoptères soigneusement cordés sur la banquise déposent leurs passagers venus de l'Île-du-Prince-

son mouvement qui regroupe à ce jour, 6 000 000 membres.

L'atmosphère est toute spéciale: le groupe fait connaissance avec les nouveaux-nés qu'on appellera: «six heures», «douze heures», blanchons, p'tits blancs, coeurs marqués et phoques du Groenland.

La banquise attire de plus en plus de curieux, de journalistes, de chercheurs venus des quatre coins de la planète.

S'y trouvent ce jour-là, un journaliste français reconnu pour la pertinence de ses reportages et sa prise de position notamment en ce qui a trait à la chasse aux dauphins aux Iles Féroé. Celui-ci réalise un reportage tout spécial à paraître

tre dans une revue française très connue que nous aurons peut-être la chance de vous présenter ultérieurement.

Avant lui cependant, plusieurs sont venus cet hiver encore voir «le loup-marin de près»...dont...Fox I.V. de New-York qui a effectué un reportage sur la chasse, le tourisme hivernal et qui s'est dirigé par la suite chez les Inuit pour compléter un reportage sur les différentes façons de chasser et d'exploiter le loup-marin.

De même, une équipe belge a effectué un reportage promotionnel et devrait revenir sous peu, à l'été, pour terminer ce reportage traitant surtout du tourisme d'hiver et de la banquise.

Le journal «The Gazette» a délégué lui aussi un

journaliste pour couvrir l'événement de la saison aux Iles.

Il ne faudrait pas oublier l'équipe italienne qui réalise un film à gros budget devant sortir en décembre 1989 sous le titre de: «THE GREAT HUNTER», soit le GRAND CHASSEUR; cette équipe en était à son deuxième voyage chez-nous, puisqu'elle avait tourné également le printemps dernier.

Bref, les Iles intéressent de plus en plus de gens



Brian Davies «en chair et en os», le défenseur environnemental, prônant l'arrêt de la chasse au Loup-Marin aux Iles.

Il ne faudrait pas que le tourisme noie la tradition dans le jus de cartes postales et dans le synthétique.

Depuis que les Iles sont habitées et bien avant puisque les Mic-Mac venaient de l'Île-du-Prince-Édouard pour le chasser, le loup-marin a aidé le pêcheur à joindre les deux bouts de l'année en apportant un revenu nonnégligeable qui ne mérite pas de sombrer dans l'oubli.

L'industrie du loup-marin a depuis les années 1979 pris une autre tangente aux Iles-de-la-Madeline; il paraît donc important de juger du pour et du contre et de voir à relancer s'il y a lieu cette tradition qui garde plus que jamais l'oeil sur l'avenir...Pour la viande de l'économie et la fourrure du destin...

Et surtout et avant tout pour que le pays se souvienne de ce qu'il a été.

Royaume du loup-marin...

Dans notre dossier spécial sur le loup-marin, Le Radar vous présente cette semaine, un reportage paru dans la revue italienne, EUROPEO qui parle de nous, de la chasse, de Brian Davis, d'Euclide Arseneau et «Du bon vieux temps» de la chasse aux phoques aux alentours de l'archipel.

C'est sous toute réserve que Le Radar vous présente: «DES HOMMES ET DES PHOQUES»; à vous d'en prendre connaissance et d'en tirer vos conclusions!!!

DES HOMMES ET DES PHOQUES

Le magazine italien EUROPEO est allé dans les lointains îles canadiennes où depuis cinq ans on a instauré une importante expérience de protection. Le phoque du Groenland, à un moment presque exterminé pour sa fourrure, aujourd'hui se reproduit sans danger. De l'avis de plusieurs, peut être trop.

«C'était le bon vieux temps. Dans une seule journée, nous réussissions à capturer entre 15 et 20 000 blanchons. Le débarcadis était couvert de peaux et les îles étaient un bel endroit où vivre. Aujourd'hui par contre, nous devons nous contenter de regarder les hélicoptères des écologistes faire le va-et-vient vers la banquise pour les touristes et photographes.»

Euclide Arseneau, 55 ans, dont 37 passés à chasser le phoque, indique l'horizon tout blanc en enfonçant son chapeau de fourrure pour mieux se protéger du vent glacial qui souffle du Grand Nord. Nous sommes à Cap-aux-Meules, petit village des îles-de-la-Madeleine. Il fait un froid de chien, au milieu du golfe Saint-Laurent, sur la côte atlantique du Canada.

Malgré le grand froid, M. Arseneau est bouillant de rage. Il est révolté «À cause de ces sacrés environnementalistes qui font imposer des lois protectionnistes et du fait même ont incité la Communauté Economique Européenne en 1983 à boycotter nos fourrures; nous perdons depuis des revenus d'un million de dollars par année.

Le vieux chasseur ne mâche pas ses mots. Mais Euclide Arseneau ne représente pas l'exception, surtout dans ces îles très plates et désolées qui font partie de la turbulente province française qu'est le Québec. Beaucoup de gens pensent comme lui.

Les habitants des îles-de-la-Madeleine s'agrippent féroce à leurs traditions. Depuis toujours, la chasse est une activité très importante, la plus aimée et certainement la plus

pratiquée. L'histoire du morse en témoigne; le dernier spécimen aux îles fut abattu par les colons français en 1799.

La décision de la CEE de boycotter ce qui est pour les madelinots une ressource économique, fut déterminante pour l'exportation des fourrures de phoques. Étant donné que 70% de ce produit canadien était absorbé par l'Europe et que subitement le tout s'est écroulé, le secteur a par conséquent subi des revers et plusieurs chasseurs ont dû trouver un autre métier.

Pourtant, même dans ces conditions, il y a toujours un noyau de 600 chasseurs qui ne veulent pas renoncer. De plus, ils montrent des dents: ils exigent des compensations et subventions (par exemple pour la construction d'une usine de mise en conserve de viande de phoque). Ils réclament, il va de soi, l'abrogation de la loi qui leur impose un quota de capture.

Il se prépare peut-être une époque plus difficile pour ces phoques au doux poil blanc. Et les chasseurs des îles ne représentent que la pointe de l'iceberg du mécontentement. Le Canada, la Norvège et les autres pays impliqués se demandent si l'amour pour ce rejeton est un motif valable pour justifier les limitations actuelles. Aux protestations des chasseurs et des compagnies norvégiennes d'exploitation et de tannage de peaux (qui forment un oligopole) se joignent les pêcheurs canadiens. Ces derniers se lamentent d'une diminution des prises dues, soutiennent-ils, aux récentes augmentations du nombre de phoques non plus réduit du 1/3 comme dans le passé. Évidemment, les environnementalistes réfutent ces arguments.

Depuis 20 ans, l'image diffusée partout dans le monde au sujet de la chasse aux blanchons suscite beaucoup d'indignation; la grande question des phoques est loin d'être résolue. Aussi, chaque année en février, la polémique refait surface à cause de mère nature. À

cette époque de l'année, le grand golfe Saint-Laurent accueille environ 250 000 femelles de pagophilus groenlandicus qui migrent à partir des grandes mers arctiques, suivant les étendues de glace pour mettre au monde leurs petits. Pendant trois à quatre semaines, la banquise entre les îles-de-la-Madeleine, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve, se transforme en une immense garderie pour les whitecoat, ces bêtes phoques dotés d'un blanc manteau. Ce poil épais qui recouvre le bébé depuis sa naissance jusqu'à la première mue le rend d'une beauté inoubliable, ce qui a toujours représenté leur perte: la fourrure immaculée a été en demande depuis des siècles pour la production de vêtements chauds, de charmants objets et d'accessoires variés. Pour le moment, grâce à une loi canadienne qui empêche de commercialiser cette peau, les blanchons sont relativement en sécurité face à l'appétit des chasseurs.

Mais jusqu'à quand? Est-il possible qu'un jour la chasse soit réouverte comme plusieurs le souhaitent? Quel en sera l'impact sur des millions de phoques, épargnés depuis 1983 sur l'équilibre de l'océan? À la recherche des réponses, l'EUROPEO a accompagné Brian Davis, fondateur de l'International Fund for Animal Welfare. Après un long voyage à la découverte de ces bêtes phoques, Giorgio Celli, zoologiste de l'Université de Bologne et Mino d'Amato avec son équipe de télévision de «À la recherche de l'arche».

L'intérêt de Davies pour l'Italie n'est évidemment pas un hasard; le rôle de la CEE dans la sauvegarde des pinnipèdes est toujours d'actualité. En octobre 1989, le Parlement européen devra voter sur la renouveau de l'embargo vis-à-vis les peaux de phoques. «Si cela ne devait pas s'avérer positif, admet Davies, la pression de lobbies économiques canadiens pourrait être si forte qu'ils nous feraient reculer de



20 ans en arrière. Les eaux deviendraient à nouveau sites de massacres. Personnage légendaire de la protection des animaux, Davies sait de quoi il parle. En 1966, il assiste pour la première fois à la tuerie des bêtes phoques. «La méthode consiste à fracasser la tête de l'animal avec un bâton ou un harpon et à procéder à son dépeçage. Mais nous avons déjà constaté que quelques-uns des pauvres bêtes phoques étaient seulement assommés et dépeçés vivants.» En 1969, il fonda l'IFAW et enclenche la lutte pour la fermeture de la chasse. Au cours des années, il a même amené Brigitte Bardot à la défense des phoques, sur les glaces du Saint-Laurent.

Dans les années 1970, l'IFAW a été appuyée par les gens de Greenpeace. Ils faisaient partie de la fameuse mission en hélicoptère ayant pour but de teindre le poil immaculé du bébé phoque de façon à annuler sa valeur commerciale. Les raisons d'une telle approche ne se limitaient pas seulement à la cruauté dans la méthode d'abattage mais aussi dans le facteur numérique: l'exploitation industrielle du phoque du Groenland aurait pu, dans un laps de temps très court, porter l'étendue du troupeau à un point critique.

Aujourd'hui, Brian Davies est en charge d'une organisation comptant 580 000 donateurs qui s'opposent à la cruauté envers les animaux dans le monde entier.

Il y a une nette distinction à souligner chez cet homme qui nous donne l'hospitalité dans son quartier général, installé pour la saison de la reproduction des phoques dans une chambre du Kirkwood Hotel de Charlottetown, capitale de l'Île-du-Prince-Édouard. Dans le

lions de chasse de plusieurs siècles, ne peut comprendre la mentalité des environnementalistes et ne supporte évidemment pas leur thèse. «Ce sont des idiots», déclare-t-il. «Ils ne se rendent pas compte qu'en protégeant les phoques, le nombre augmente de façon démesurée; et trop de phoques affamés vont balayer les poissons de la mer. En plus, le peu de poisson qui reste court le risque de contracter les parasites transportés par les pinnipèdes. À ce stade-ci, les pêcheurs peuvent aussi bien rester chez-eux.»

Le phoque du Groenland ne fait pas partie de l'espèce qui dévore les poissons et crustacés comme on le croyait auparavant. Jusqu'à récemment, les biologistes étaient convaincus que les phoques pouvaient dévorer chaque jour l'équivalent de leur poids en nourriture (en moyenne 130 kilos). Mais le résultat des recherches de David Lavigne, un zoologiste de l'Université Guelph en Ontario, confirme que ces pinnipèdes ne mangent

seulement que de 2 à 4% de leur poids respectif. «Une quantité minime qui ne peut incidemment pas influencer les réserves des côtes canadiennes de l'Atlantique», commente Lavigne. «Le phoque consomme la majorité de ses poissons quand il est dans le grand Nord, parce qu'il vit là plus longtemps. Quand ils migrent dans le Saint-Laurent pour mettre bas, ils ne mangent pas pendant des semaines. Alors, il n'y a aucune relation entre l'augmentation de phoques et la diminution du poisson. On devrait plutôt mettre en cause les grandes flottes de pêche qui depuis quelques années ont décimé considérablement les réserves de poissons. Dans la mer de Barents, par exemple, la faune a énormément diminué à cause des navires soviétiques et scandinaves. Les phoques sont obligés d'émigrer pour trouver à manger et il arrive que dans leur recherche de nourriture, ils envahissent en masse une certaine zone. L'an passé, ce fut au tour de la Norvège.

«Pour ce qui est des parasites, je ne m'alarmerais pas du tout. C'est vrai que certains types de phoques sont porteurs de ce que nous appelons le ver à morue, en d'autres mots, le parasite à morue qui, du phoque, se transmet au poisson et de celui-ci à l'homme. Pour le moment, nous ne pouvons prouver aucune rela-

tion directe entre le nombre de phoque et la concentration de parasites qui, incidemment, disparaissent quand le poisson est bien cuit.»

Évidemment, avec ce que l'on a vu et entendu aux îles, de part et d'autres, ces arguments sont assez faisables pour surmonter le mur qui sépare les environnementalistes des chasseurs. Mais l'IFAW est en train de jouer une carte qui, espère-t-elle, pourra lui procurer le succès tant attendu. L'idée consiste à transformer le phoque en mine d'or, sans le tuer, simplement en l'effleurant. Comment? Par le tourisme environnementaliste. Déjà, les hélicoptères de l'organisation volent au-dessus du golfe Saint-Laurent. C'est le groupe d'hélicoptères de Brian Davies qui transporte quotidiennement des groupes de journalistes, de scientifiques ou de citoyens sur les glaces pour faire connaissance avec la beauté de ces bêtes.

Le prix d'une place: 400 \$ (can.). Ou encore, 5 jours tout compris à 1 200 \$. Cette année, les 8 pilotes qui forment l'équipe de l'IFAW ont déjà transporté 600 passagers. «Je pense que le peuple des îles comprendra l'importance du tourisme environnementaliste comme celui que nous essayons de promouvoir», explique Davies. «Il s'agit d'un type de tourisme sélectionné, pour le plus grand respect du lieu et des animaux. Je suis convaincu qu'ils comprendront que de cette façon, on peut gagner beaucoup plus d'argent qu'en allant à la chasse pour quelques peaux.»

«Je dirais, de conclure Cellio, qu'en protégeant le phoque, nous empêchons que se commette un crime que l'homme peut difficilement supporter, un peu comme tuer un enfant. Le chasseur, en d'autres mots, représente le spectre d'Hérode.»

Nous demandons à Euclide Arseneau ce qu'il en pense, alors qu'il est accompagné dans son minibus à l'aéroport. En guise de réponse, nous recevons une invitation à souper: «J'ai du bébé-phoque au four; c'est un des 70 que j'ai abattu avec mon équipe dimanche dernier. L'autre soir, j'avais à ma table une quinzaine d'amis et nous en avons fait un festin. Délicieux!» Il ne semble pas avoir compris notre non merci, répondit sèchement.

Jean-Yves Roy de Pêches et Océans dresse un bilan de la saison de chasse 1989.



En date du 17 mars 1989, au moment d'aller sous presse, environ 1 200 phoques avaient été abattus. C'est sensiblement la même quantité que par les années passées: c'est donc dire qu'il s'agit là, d'une chasse artisanale et de subsistance.

La chasse a débuté cette année le 4 mars, alors qu'on repérait un troupeau au large de Pointe-Ouest. La chasse a eu lieu pas mal à tous les jours depuis ce temps-là, pour se terminer dimanche le 12 mars, la mouvée étant rendue

trop au large pour que les chasseurs puissent s'y rendre.

Il s'agit de petits troupeaux qui dérivent aux abords des Iles-de-la-Madeleine donnant lieu à une chasse côtière. Le 4 mars, un de ces petits troupeaux a frappé à Pointe-Ouest donnant lieu ainsi à une chasse soutenue toute la semaine un peu partout de Pointe-Ouest jusqu'à Sandy Hook de même qu'au large du goulet du Nord.

Le troupeau canadien se chiffre à 2,5 millions

d'individus; sur ce, le tiers vient dans le golfe soit 800 000, les deux autres tiers demeurant au large de Terre-Neuve.

Entre avril et novembre, les troupeaux demeurent dans l'Arctique; ce n'est qu'en décembre qu'ils migrent dans le golfe mais un gros troupeau demeure pourtant à Terre-Neuve.

Les juvéniles quant à eux restent dans le Nord, ce qui compose le tiers du troupeau; l'autre tiers se compose des femelles et finalement le troisième tiers se compose de mâles.

C'est presque neuf cent mille loups-marins qui passent au large des Iles donnant naissance à 300 000 blancs.

Après la naissance du blanchon, l'accouplement a lieu, c'est-à-dire une semaine ou deux plus tard; le troupeau de mâles se tient toujours un peu à l'écart et lorsque les petits sont sevrés et que les femelles sont à nouveau en chaleur, on assiste alors à la période d'accouplement.

Aux temps forts de la chasse aux Iles-de-la-Madeleine, environ 40 000 loups-marins étaient abattus ici. On est donc loin de cette époque avec les douze cents de cette année.

Parmi les chasseurs, il en venait de Norvège qui abattaient environ cent mille bêtes.

Les scientifiques continuent d'observer la croissance du troupeau. Cette année, 150 estomacs de loups-marins mâles feront l'objet d'une étude, à savoir notamment la quantité quotidienne de poissons absorbée car depuis 1982-1983, aucune évaluation du troupeau n'a été effectuée. On n'a donc aucune donnée sur la croissance du troupeau depuis la fin de la chasse même s'il paraît plus qu'évident que le loup-marin se multiplie considérablement d'années en années.

On avance que la femelle ne mange que très peu suite à la mise-bas et on poursuit des études sur le sujet. Le phoque du Groenland se nourrit généralement de caplans: c'est la base

de son alimentation; le phoque gris, quant à lui, se nourrit presque exclusivement de poissons de fonds comme la plie, le sebasté, la morue et pour le reste, le maquereau etc...

Durant les quatre prochaines années, un programme de recherche sur l'alimentation de ce mammifère marin sera poursuivi de manière à établir s'il y a lieu, un contrôle de population par abattage sélectif. Avant de prendre de telles mesures, il faut bien connaître l'animal et s'assurer de la bonne solution à prendre.

Parmi ceux qui restent aux Iles à l'année lon-

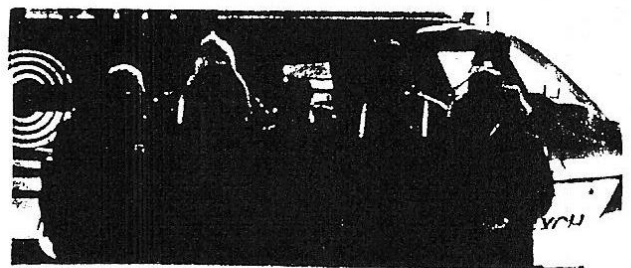
gue, on pourrait les chiffrer à environ quinze cents spécimens. La chasse au blanchon est arrêtée depuis 1983 à cause de l'abolition des marchés sur le continent européen, en particulier. Même si la chasse aux blancs est tolérée, elle demeure artisanale et uniquement de subsistance.

Jean-Yves Roy en est à sa septième saison comme agent d'information pour Pêches et Océans, le ministère qui gère les ressources marines, les stocks de poissons et les mammifères marins.

Son rôle est de s'occu-

per des relations publiques avec la presse locale et étrangère, de faire le pont entre les chasseurs et les diverses équipes de reportage à s'intéresser au loup-marin.

À titre d'agent d'information pour Pêches et Océans, Jean-Yves Roy est un précieux collaborateur de toute première importance avec lequel le Radar souhaite travailler encore longtemps, connaissant son objectivité, ce qui s'avère primordial au bon renseignement de la population vis-à-vis un sujet qui la concerne on ne peut plus de près: LE ROYAUME DES GLACES, PAYS DU LOUP-MARIN...



Les gagnants du concours de dessin, Pierre Mercier et Nancy Cyr, au moment de prendre possession de leur prix. Soit un voyage sur les glaces afin d'y admirer les loups-marins.

Pêches et Océans concientise et fait des heureux chez les jeunes Avec le concours de dessin: «Protéger le poisson, c'est important...»

Un concours des plus intéressant et éducatif était lancé dans les écoles primaires de l'archipel au cours des dernières semaines sous le thème: «PROTÉGER LE POISSON... C'EST IMPORTANT...» par Pêches et Océans.

Depuis plusieurs années déjà, Pêches et Océans multiplie ses visites dans les écoles afin d'informer les enfants sur les problèmes de bricage, sur la pollution et sur les principaux ennemis du poisson, cette ressource

si importante chez nous.

C'est au niveau sixième année que s'adressent plus particulièrement ces rencontres, un âge où l'enfant est plus réceptif et éveillé à son environnement

immédiat.

Il arrive parfois que ces mêmes élèves transportent leurs nouvelles connaissances à la maison et fassent à leur façon, l'éducation des plus vieux...

Question d'apporter un peu de nouveautés aux visites annuelles pourtant bien établies, les responsables de Pêches et Océans des Iles décidaient cette année, d'ajouter un concours de dessin qui fit plusieurs heureux.

De façon à intéresser le plus d'étudiants possible, ce concours comportait deux volets: le dessin, bien sûr et le littéraire, qui consistait lui, à écrire un message publicitaire radiophonique d'une durée d'environ trente secondes sur le thème du concours.

Les gagnants de ce concours sont donc pour le dessin:
1er prix: Nancy Cyr
2e prix: Mélanie Leblanc
3e prix: Pascal Chevrier

Pour le message publicitaire:
1er prix: Pierre Mercier
2e prix: Serge Boudreau
3e prix: Aurélie Huter

poisson, c'est important...

C'est donc avec grand plaisir, que le Radar vous présente ces dessins de même que toutes ses félicitations aux heureux gagnants qui se sont mérités, dans le cas du premier prix, une visite des phoques sur la banquise en hélicoptère. Quant au deuxième prix, il s'agissait d'une excursion d'une journée en mer à bord du patrouilleur J. Willie Déraspe.

